

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CELLETES - 41120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2025/59

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 2025 – BUDGET DE LA COMMUNE DE CELLETES – EXERCICE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze Septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CELLETES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la salle de conseil municipal sous la présidence de Monsieur Joël RUTARD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil municipal : 05 Septembre 2025

PRÉSENTS : MM. Joël RUTARD, Annick BARRÉ, Jérôme LEPAGE, Françoise LE LAY, Lysiane AUBERT, Blandine CASSAGNE, Laëtitia GODET, Axelle DEMICHELIS, Dominique BOURGET, Michèle PERROTTON, François POHU, Gilles GUILLOU, Sonia MARTIN, Emilie LAURIER, Franck JOUANNEAU

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs Patrick GERMAIN, Grégory JOUZEAU, Victor KHAMCHANH, Mesdames Isabelle MASTON, Laurence PÉRAL, Messieurs Emmanuel BRISSET, Matthieu DURAND

ABSENT NON EXCUSÉ : Monsieur Hervé DARGAISSE

Procurations de : M. Patrick GERMAIN à Mme Françoise LE LAY
M. Grégory JOUZEAU à Mme Annick BARRÉ
M. Victor KHAMCHANH à Mme Blandine CASSAGNE
Mme Isabelle MASTON à M. Franck JOUANNEAU
Mme Laurence PÉRAL à M. Dominique BOURGET
M. Emmanuel BRISSET à M. Joël RUTARD
M. Matthieu DURAND à M. Jérôme LEPAGE

Secrétaire de séance : Madame Laëtitia GODET

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur la décision modificative n°1 du BUDGET DE LA COMMUNE DE CELLETES, comme suit :

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à inscrire les virements de crédits suivants sur l'exercice 2025 sur le budget de la commune :

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20250911-2025-89-DE
Date de réception préfecture : 18/09/2025

Publié le : 08/10/2025 16:24 (Europe/Paris)
Collectivité : Cellettes
https://www.cellettes41.fr/documents_administratifs/41614



Délibération N° 2025/59 – DECISION MODIFICATIVE N°1 2025 –DE LA COMMUNE DE CELLETES – EXERCICE 2025 (PAGE 2/4)

Section d’Investissement :

Dépenses

Articles	Désignations	Mouvements budgétaires
2031 – OP 04127	Frais d’étude	+ 14 680.00 €
2031 – OP 20142	Frais d’étude	+ 41 000.00 €
2111 – OP 04127	Terrains nus	+ 1 500.00 €
21838 – OP 95087	Autres matériels informatiques	+ 2 593.97 €
21838 – OP 95084	Autres matériels informatiques	+ 1 000.00 €
TOTAL		+ 60 773.97 €
2111 – OP 95077	Terrains nus	- 7 500.00 €
2324 – OP 23144	Subventions d’équipement versées	- 6 604.00 €
21318	Autres bâtiments publics	- 15 000.00 €
2158 – OP 95087	Autres installations matériels et outillage	- 10 000.00 €
21328	Autres bâtiments privés	- 19 076.00 €
21838 – OP 95084	Autres matériels informatiques	- 2 593.97 €
TOTAL		- 60 773.97 €

Section d’Investissement :

Recettes

Articles	Désignations	Mouvements budgétaires
1021	Dotations	- 688 860.54 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	+ 688 860.54 €

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20250911-2025-89-DE
Date de réception préfecture : 18/09/2025



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de décision modificative n°1 2025,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative n°1 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Section d'Investissement :

Dépenses

Articles	Désignations	Mouvements budgétaires
2031 – OP 04127	Frais d'étude	+ 14 680.00 €
2031 – OP 20142	Frais d'étude	+ 41 000.00 €
2111 – OP 04127	Terrains nus	+ 1 500.00 €
21838 – OP 95087	Autres matériels informatiques	+ 2 593.97 €
21838 – OP 95084	Autres matériels informatiques	+ 1 000.00 €
TOTAL		+ 60 773.97 €
2111 – OP 95077	Terrains nus	- 7 500.00 €
2324 – OP 23144	Subventions d'équipement versées	- 6 604.00 €
21318	Autres bâtiments publics	- 15 000.00 €
2158 – OP 95087	Autres installations matériels et outillage	- 10 000.00 €
21328	Autres bâtiments privés	- 19 076.00 €
21838 – OP 95084	Autres matériels informatiques	- 2 593.97 €
TOTAL		- 60 773.97 €

Section d'Investissement :

Recettes

Articles	Désignations	Mouvements budgétaires
1021	Dotations	- 688 860.54 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	+ 688 860.54 €

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20250911-2025-89-DE
Date de réception préfecture : 18/09/2025



Délibération N° 2025/59 – DECISION MODIFICATIVE N°1 2025 –DE LA COMMUNE DE CELLETES – EXERCICE 2025 (PAGE4/4)

VOTE :

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme, Certifié exécutoire, transmis à la Préfecture le 12/09/2025 affiché le 12/09/2025

A Cellettes, le 12 septembre 2025

Le Maire,

Joël RUFARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45000 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20250911-2025-89-DE
Date de réception préfecture : 18/09/2025

Publié le : 08/10/2025 16:24 (Europe/Paris)
Collectivité : Cellettes
https://www.cellettes41.fr/documents_administratifs/41614

